



Mise à disposition de valeurs quart-horaires: facturation et contrôle des profils de consommation

La mise à disposition de valeurs quart-horaires de puissance, agrégées ou non, offre aux clients Elia un accès exclusif à leurs données de comptage. Ces données de comptage permettent de quantifier l'énergie prélevée et injectée sur le réseau Elia par les installations électriques des utilisateurs de réseau. Grâce à ces données, le client d'Elia peut contrôler sa facturation et dispose de son profil de consommation / production, lui permettant éventuellement de l'optimiser.

I. La mise à disposition de valeurs quart-horaires: les principes

I.1. Données quart-horaires

Les données quart-horaires correspondent à la valeur moyenne des injections et prélèvements mesurés sur une période d'un quart d'heure. C'est sur cette base que sont établies les courbes de charge.

Les données sont collectées au départ de compteurs gérés par Elia, et sont rapatriées vers le système informatique centralisé d'Elia.

I.2 Six types de courbes de charge

Un compteur peut mesurer les énergies injectées ou prélevées, de nature active, capacitive ou inductive. Par conséquent, 6 courbes de charge différentes (maximum) peuvent être établies pour un seul compteur.

I.3 Courbes de charge agrégées ou par point de mesure

Les courbes de charge quart-heure peuvent être agrégées ou non avant leur publication aux acteurs de marché. Par agrégation, il faut comprendre le regroupement des données de comptage acquises par Elia par point d'accès au réseau Elia, point de livraison d'un service auxiliaire, etc. ou toute autre agrégation réalisée sur base d'équations fixées par le client.

I.4 Courbes de charge quotidiennes et/ou mensuelles

L'utilisateur de réseau recevra:

- des valeurs quart-horaires validées, publiées mensuellement ; et/ou
- des valeurs quart-horaires non validées, publiées quotidiennement en J+1 c'est-à-dire un jour après que les mesures aient été réalisées.

Toutes les données sont rassemblées dans un fichier mensuel, complété chaque jour avec les valeurs quart-horaires non validées de la veille. Les valeurs validées remplacent progressivement les valeurs quart-horaires initiales non validées.

Le niveau de validation dépend du moment auquel le fichier est publié. Les données sont réputées 95% validées le quatrième jour ouvrable du mois suivant et 100% validées le dixième jour calendrier du mois suivant.

Les données sont mises à la disposition du Client sous forme électronique via les protocoles de communication et formats de fichier standards. Ces derniers sont décrits dans le Metering Manual disponible sur le site web Elia.

II. La mise à disposition de valeurs quart-horaires: services de comptage de base ou complémentaires

Elia fournit aux utilisateurs de réseau deux types de services:

- les services de comptage de base

Il s'agit des données de comptage qu'Elia fournit de sa propre initiative et gratuitement aux ARPs, aux détenteurs d'accès, et aux fournisseurs d'énergie ainsi qu'aux utilisateurs de réseau qui en font la demande.

Chaque demandeur reçoit les données quart-horaires agrégées par point d'accès, point de livraison, point d'interconnexion, etc. selon le cas, sous la forme de courbes journalières et mensuelles. Ces données leur permettent de facturer leurs prestations ou de vérifier leurs factures;

- les services de comptage complémentaires (services payants)

Il s'agit de toutes les données de comptages et/ou agrégations qui ne font pas partie des services de comptage de base. Conformément aux règles de confidentialité et de non-discrimination appliquées par Elia, seul le demandeur des services a accès à ces informations, moyennant l'obtention d'un mandat du propriétaire des données si nécessaire. Les services proposés et tarifs associés peuvent être demandés auprès de votre Key Account Manager.

III. Les avantages: facturation transparente, contrôle des coûts et convivialité

Grâce aux données quart-horaires fournies par Elia, le client dispose de nombreux avantages en termes d'information, de contrôle et de maîtrise des données:

- la garantie pour l'utilisateur de réseau d'une facturation transparente des services fournis par Elia et par d'autres acteurs du marché belge: fournisseur, détenteur d'accès, etc.;
- la possibilité d'affiner son profil de consommation et ainsi contrôler ses coûts. Il pourra rationaliser sa consommation sans devoir installer et gérer une infrastructure de comptage.;
- les courbes de valeurs quart-horaires peuvent être fournies aux utilisateurs sous le format CSV, XLS ou XML via un canal sécurisé FTP, ECP ou via une plateforme web de manière à être facilement lues ou intégrées dans le système du client.;
- le client peut recevoir des données multiples par le biais d'un même canal et sous un même format.

IV. Comment accéder aux courbes de valeurs quart-horaires?

Pour accéder aux services de comptage de base, les acteurs de marché (ARPs, détenteurs d'accès, fournisseurs d'énergie ainsi que les utilisateurs de réseau) doivent en faire la demande auprès d'Elia. Les courbes de charge quart-horaire sont consultables via les différents canaux décrits ci-dessus. Afin d'accéder à ces canaux protégés contenant les données publiées, le client doit disposer d'un code EIC, d'un nom d'utilisateur (User ID) et d'un mot de passe, octroyés par Elia.

Pour obtenir un mot de passe et un nom d'utilisateur, le demandeur doit introduire un formulaire en ligne de demande d'un nouvel accès aux données de comptages via le site Internet d'Elia.

Le code EIC est également délivré par Elia après réception d'un formulaire de demande en ligne sur le site Internet d'Elia (www.elia.be> Grid data).

L'utilisateur peut choisir une interface «business to consumer (B2C)» (plateforme web) ou «business to business (B2B)» (canaux FTP et ECP). L'interface «business to business» est calibrée pour traiter un volume plus important de données.

IV. Bases légales et contractuelles

La mise à disposition de données quart-horaires aux acteurs de marché dans le cadre de services de comptage de base est conforme à la réglementation en vigueur tandis que la mise à disposition de données quart-horaires dans le cadre de services de comptage complémentaires se règle au travers de la signature d'un contrat de « fourniture par Elia de services relatifs aux comptages, aux mesures et aux échanges de données ».

La mise à disposition de courbes de valeurs quart-horaires en 5 points

- Elia met à la disposition de ses clients des courbes de valeurs quart-horaires. Il s'agit d'une agrégation de données quart-horaires relatives aux injections et prélèvements d'énergie.
- Les courbes comprennent des données issues de compteurs gérés par Elia.
- Les courbes non validées sont fournies en J+1 et les courbes validées sont fournies mensuellement.
- Les courbes garantissent une facturation transparente du client d'Elia et lui permettent de disposer de son profil de consommation.
- Les courbes de valeurs quart-horaires sont facilement accessibles par le biais de différents canaux sécurisés et sous différents formats.